

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>30</b>

**Séance du 17 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi dix sept dix-huit heure onze, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1<sup>er</sup> adjoint.

**Présents :**

M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR, M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINSILY, adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATTIER ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA. ; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY ; Conseillers Municipaux.

**Représentés :**

Mme Sylvie DAGONIA par Mme Anny GENIPA  
Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET par M. Jean-Louis SAINSILY  
Mme Sonia MERCADIER par Mme Cindy ARNASSALON  
Mme Annick ABELA par M. Bruno REMI

**Absents :** M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Clara RIGAH ;

*Date de la convocation*

**10 novembre 2022**

*Date d'affichage de la délibération*

**Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N°2022/11/114**

**DEMANDE DE SUBVENTIONS – STADE LAMENTINOIS (SECTION  
TENNIS DE TABLE)**

L'association Stade Lamentinois dans sa section tennis de table a présenté une demande de subvention dans le cadre de l'organisation des 23<sup>ème</sup> jeux mondiaux des transplantés qui se dérouleront à Perth en Australie du 15 au 21 avril 2023.

En effet, Robin Racassin joueur de tennis de table au Stade Lamentinois, sacré meilleur sportif de l'année en 2013 après avoir conquis plusieurs titres mondiaux, a par ailleurs été classé 3<sup>ème</sup> lors des 22<sup>èmes</sup> jeux mondiaux des transplantés en Angleterre le 23 août 2019.

La participation de l'association Stade Lamentinois aux jeux mondiaux des transplantés a également pour vocation la sensibilisation de la population et particulièrement des personnes en situations de maladie et de handicap, à la pratique d'une activité physique et sportive.

Afin de pouvoir assumer les frais de ce déplacement, l'association Stade lamentinois sollicite une subvention de 3000€

Le conseil Municipal

**Considérant** La politique de soutien aux associations voulue par la commune,

**Considérant**, l'opportunité de la demande de subvention présentée,

**Considérant**, que la demande de subvention s'est faite de manière règlementaire et s'inscrit dans une logique de développement culturel ou sportif sur le territoire de lamentin.

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

## **DECIDE**

**ARTICLE 1-** D'approuver l'attribution de la subvention d'un montant de 3000€ à l'association Stade Lamentinois dans sa section tennis de table

**ARTICLE 2 :** De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**

P/ **Le Président**  
  
**Ephrem GLORIEUX**